

R3 : En Suisse et partout dans le monde, pas de réforme des retraites sur le dos des 99%

Résolution à l'intention de l'Assemblée annuelle de la JS Suisse du 19 février 2022 à Berne

Dépositaires : Comité directeur de la JS Suisse

Un système de retraites équitable doit garantir à tous·tes les habitant·es d'un pays une sécurité financière à la retraite, en se basant sur un système de financement solidaire entre les générations. En Suisse, les rentes devraient être assurées par le premier pilier, l'sAVS, et le deuxième pilier, les caisses de pension, régies par la LPP. Il faut préciser que seule l'AVS est basée sur le principe solidaire de la répartition direct. Les travailleuse·eurs financent ainsi directement les pensions des personnes retraitées. Le fonctionnement du 2e pilier est beaucoup moins équitable. On n'y accède qu'à partir d'une limite inférieure de 21'510 francs de salaire par année, à condition de les toucher du/de la même employeuse·eur. De nombreuses femmes sont ainsi exclues du deuxième pilier, car elles travaillent souvent à temps partiel pour effectuer en parallèle beaucoup de travail de *care* non rémunéré, comme s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents, et n'atteignent pas ce seuil. Non seulement ce travail ne *care* n'est pas rémunéré, mais il n'est pas non plus pris en compte dans le calcul des retraites, ce qui pénalise les femmes doublement.

De plus, ces dernières années, la sécurité des retraites pour les 99% a subi toujours plus de pression. Ce principalement parce qu'avec la génération du baby-boom, beaucoup plus de personnes vont bientôt atteindre l'âge de la retraite, et tout le système actuel pourrait se retrouver en difficulté. Mais il faut clairement indiquer que les partis bourgeois jouent depuis des années sur cette instabilité afin de discréditer l'AVS en tant que projet social.

Le déséquilibre est aussi dû à la redistribution générale des richesses du bas vers le haut. De plus en plus de capital tombe entre les mains du 1% le plus riche, et l'imposition sur ces revenus est de plus en plus faible. De plus, les revenus du capital ne sont pas soumis aux cotisations sociales. De même, les investissements abusifs des caisses de pension dans la spéculation, l'immobilier et les énergies fossiles réduisent la stabilité de ces caisses.

Pour stabiliser la situation des retraites en Suisse, on a fait de plus en plus de coupes dans les retraites des 99% ces dernières décennies, et on a reporté des coûts sur elles et eux. On l'a par exemple vu récemment avec la baisse du taux de conversion de 7.2% à 6.8% entre 2005 et 2014¹ ou l'augmentation de la TVA en faveur de l'AVS en 1999 et en 2001².

Le parlement bourgeois est également conscient du déséquilibre à venir et recourt donc au moyen bien connu du report des coûts sur les 99% : Augmentation de la TVA, baisse du taux de conversion et augmentation de l'âge de la retraite des femmes. On ne touche toujours pas aux fortunes du 1% le plus riche. Cette solution n'est pas durable. Elle montre au contraire la pensée à court terme et l'absence de solidarité du parlement bourgeois. Ces propositions n'améliorent pas la situation des retraites, pas

¹Cf. BSV-Merkblatt, "Die berufliche Vorsorge", p. 11.

² Cf. ESV, <http://www.estv2.admin.ch/jubi/steuerarten-wust-mwst-d.php> (consulté le 22.01.22).

plus qu'elles n'adressent les inégalités croissantes au sein de la population. Nous ne voulons pas de ces réformes des retraites. Qu'on cesse de faire des compromis sur le dos des 99% !

La politique bourgeoise montre une fois de plus que, dans l'intérêt du capital, on s'abstient de fournir une réponse à long terme au problème des retraites. Si on veut une solution qui fonctionne à long terme et de manière solidaire, il faut des retraites populaires. C'est pour cela que la JS s'engage.

À court terme, il résulte de l'analyse ci-dessous que :

- Si la réforme de la LPP est maintenue dans sa forme discriminatoire telle qu'elle a été formulée par le Conseil national lors de la session d'hiver, la JS Suisse soutiendra le référendum contre cette réforme.
- Les revenus du capital devraient être soumis à la cotisation AVS.
- La JS Suisse développe sa propre vision de la prévoyance vieillesse pour les 99%, et oppose une alternative à la lutte des classes par le haut.

Recommandation du Comité directeur : accepter